

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 3 décembre 2020

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, en visioconférence, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 18h30

Étaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD (à partir du rapport 11), Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME (à partir du rapport 20), M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD (à partir du rapport 20), Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY (à partir du rapport 6), Mme Anne BENEDETTO (à partir du rapport 20), M. Loïc ALLAIN (à partir du rapport 7), Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR (à partir du rapport 15), M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE (à partir du rapport 13), M. Yves MAURICE

Étaient absents :

M. Nicolas BODIN, Mme Lorine GAGLIOLO

Secrétaire de séance :

M. Serge RUTKOWSKI

Procurations de vote :

Mme L. GAGLIOLO à M. F. BOUSSO

Enseignement supérieur Subvention UFC - Guide Etudiant

Rapporteur : Benoit VUILLEMIN, Vice-Président

Commission : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

| Inscription budgétaire | |
|---|--|
| BP 2020 et PPIF 2020-2024 « Enseignement supérieur » | Montant du budget 2020 : 400 000 € Montant de l'opération : 1 800 € |

Résumé :

L'agglomération bisontine accueille près de 25 000 étudiants (hors stagiaires CLA), dont plus de 80%, sont inscrits à l'Université de Franche-Comté.

Grand Besançon Métropole est sollicitée par l'UFC pour soutenir un des outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur : le guide après le Bac « **Choisir l'université !** ».

Ce guide apporte aux lycéens, futurs étudiants et, aux étudiants entrants, toutes les informations nécessaires à leur cursus. GBM est sollicitée pour une subvention à hauteur de 1 800 €.

I. Contexte

En partenariat avec Grand Besançon Métropole, l'Université de Franche-Comté réalise des outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur dans l'Académie.

La convention de partenariat établie historiquement avec l'ONISEP pour la rédaction et l'édition du guide régional « Entrer dans le SUP après le bac » en Franche-Comté, a été dénoncée en juillet dernier. La Région BFC reprend la compétence « orientation » et projette d'établir un annuaire de formation commun avec la Bourgogne.

Soucieuse d'informer les lycéens, les parents, les professionnels de l'orientation et les étudiants en réorientation, l'UFC a pris l'initiative de reprendre la rédaction et l'édition d'un guide intitulé « Choisir l'université ! » plus complet qu'un annuaire de formation régional.

II. Le guide étudiant : Choisir l'université !

Ce guide est destiné aux lycéens, aux parents, aux professionnels de l'orientation ainsi qu'aux étudiants en réorientation. Ce guide intitulé « Choisir l'université ! » permet de présenter l'offre de formation universitaire, les conditions d'accès, les objectifs et les métiers.

Il informe également sur les possibilités de choix en terme d'orientation, sur le schéma des études, le calendrier des inscriptions, les dispositifs d'accompagnement, l'alternance, les études à l'international, et tous les services de la vie étudiante sur les campus.

Un espace de communication rédactionnel sur Grand Besançon Métropole est réservé dans ce guide.

Cet outil d'information participe au maintien des lycéens dans notre région et montre que Grand Besançon Métropole soutient une offre de formation dans l'enseignement supérieur attractive et de qualité.

Le budget prévisionnel global pour ce support de communication s'élève à 4 800 €. Grand Besançon Métropole est sollicitée pour une subvention à hauteur de 1 800 €.

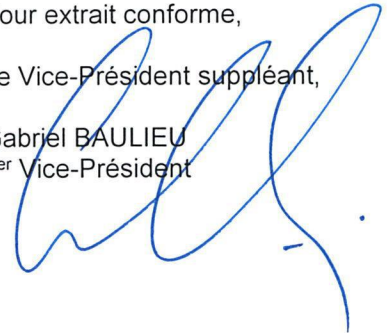
Conformément aux dispositions de la loi du 14 novembre 2020 et de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020, le Bureau doit voter au scrutin public.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'UFC, à hauteur de 1 800 € pour le guide étudiant « Choisir l'université ! ».

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 29 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Loïc ALLAIN, Frédérique BAEHR, Catherine BARTHELET, Marie-Jeanne BERNABEAU, François BOUSSO, Sébastien COUDRY, Marie ETEVENARD, Marcel FELT, Lorine GAGLIOLLO (pouvoir à François BOUSSO), Gilbert GAVIGNET, Olivier GRIMAITRE, Yves GUYEN, Daniel HUOT, Denis JACQUIN, Michel JASSEY, Frank LAIDIÉ, Aurélien LAROPPE, Christian MAGNIN-FEYSOT, Yves MAURICE, Jean-Paul MICHAUD, Gilles ORY, Françoise PRESSE, Pascal ROUTHIER, Serge RUTKOWSKI, Nathan SOURISSEAU, Benoît VUILLEMIN, Marie ZEHAF.

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0